





Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030":

Convention d'application communale



Commune de Haisnes

Table des matières

Préambule	
Projet du quartier « Saint-Elie – Fosse 13 »	5
Cartographie	5
Portrait statistique	6
Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier	6
Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer	6
Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier	7
Objectifs poursuivis sur le quartier	8
Organisation et pilotage local	18
Modalités de pilotage communal	
Modalités d'animation du partenariat	18
Modalités d'animation citoyenne	
Les signataires	19

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire.** 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **"quartiers prioritaires pour la politique de la ville"** (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **"quartiers d'intérêt communautaire"** (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Projet du quartier « Saint-Elie - Fosse 13 »

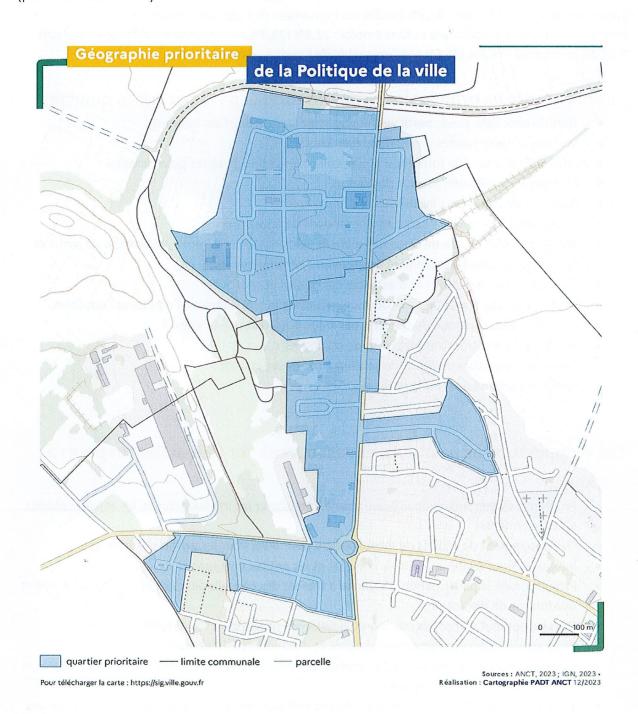
Statut : Quartier prioritaire de la politique de la ville

Code quartier: QP 06 20 16

Commune concernée : Douvrin, Haisnes, Hulluch

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population: environ 1 600 habitants (+100 par rapport à 2015).

Surface: 41 hectares.

Taux de pauvreté : 32,8% (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération). Part des - de 25 ans : 39,2 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du

quartier: 79 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 47,3% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 32,6% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social: 76,8% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- Taux de chômage élevé, particulièrement chez les jeunes et les femmes
- Manque d'opportunités professionnelles locales
- Difficultés d'accès à la formation et aux compétences nécessaires pour l'emploi
- Manque de logements sociaux de qualité
- Présence de logements insalubres et sous peuplés
- Accès limité aux soins de santé et aux services de prévention
- Prévalence plus élevée de certaines maladies chroniques et de problèmes de santé mentale
- Faible participation citoyenne et engagement communautaire
- Manque d'infrastructures et d'activités culturelles et sportives
- Accès limité aux transports en commun, affectant la mobilité pour l'emploi et l'éducation
- Isolement géographique du quartier par rapport au reste de la ville
- Insuffisance d'entreprises locales et de commerces
- Manque d'investissements et de soutien à l'entrepreneuriat
- Faible attractivité économique du quartier

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- Programmes de rénovation urbaine visant à améliorer les infrastructures, les espaces publics et les logements
- Développement de projets de mixité sociale pour diversifier les profils des habitants
- Initiatives pour soutenir l'entrepreneuriat et les petites entreprises locales
- Promotion de la participation citoyenne à travers des conseils de quartier, des associations et des forums de discussion
- Développement de projets collaboratifs entre les résidents et les autorités locales
- Programmes d'accompagnement scolaire et d'activités périscolaires
- Initiatives pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, comme les missions locales et les dispositifs de garantie jeunes
- Actions de médiation sociale pour renforcer le dialogue entre les habitants et les institutions
- Projets de prévention de la délinquance et de soutien aux victimes

- Des associations locales jouent un rôle crucial dans l'animation sociale, l'éducation, et le soutien aux familles
- Collaborations entre la municipalité, les entreprises, et les organismes publics pour financer et mettre en œuvre des projets de développement
- Utilisation de fonds européens, nationaux et régionaux pour financer des projets de revitalisation urbaine et sociale
- Programme comme le nouveau programme national de renouvellement urbain visant à transformer le quartier par la rénovation des logements et des infrastructures
- Programme pour renforcer l'éducation et l'accompagnement des jeunes de 0 à 25 ans
- Création d'une maison de quartier et de centres culturels pour favoriser l'accès à la culture et aux loisirs
- Initiatives visant à stimuler l'emploi et à la création d'entreprise dans le quartier prioritaire
- Développement de formations professionnelles adaptées aux besoins locaux et aux opportunités d'emploi
- Amélioration des réseaux de transport en commun pour désenclaver le quartier et faciliter l'accès à l'emploi et aux services
- Projets de transition énergétique et d'agriculture urbaine pour améliorer la qualité de vie et l'autosuffisance alimentaire

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- Investir dans la rénovation et l'amélioration de l'école pour offrir un environnement d'apprentissage de qualité
- Développer des programmes de formation et d'accompagnement vers l'emploi, en partenariat avec les entreprises locales, pour répondre aux besoins du marché du travail;
 Encourager l'entrepreneuriat local en soutenant les initiatives de création d'entreprises et les start-ups, et en facilitant l'accès aux financements.
- Assurer une offre suffisante de logements sociaux de qualité pour répondre aux besoins des habitants, et mener des projets de réhabilitation des logements et des espaces publics pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité du quartier.
- Encourager la participation des habitants à la vie du quartier à travers des conseils de quartier, des ateliers participatifs et des événements communautaires.
- Améliorer l'accès aux soins de santé en renforçant les centres de santé locaux et en mettant en place des campagnes de prévention.

Objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU1: DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Faciliter l'accès aux droits, aux	Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particulier	 Renforcer la médiation sociale et orienter vers les points d'info justice Orienter vers les structures faisant des permanences au sein de maison France services
soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	 Renforcer la médiation santé Le CCAS a signé une convention de partenariat avec la CPAM de l'Artois afin de faciliter l'accès aux soins des plus fragiles via la C2S avec et sans participation financière; le dossier est traité par le CCAS et transmis via l'espace partenaires de l'assurance maladie; le dossier est traité en moins d'une semaine grâce à cette convention de partenariat au lieu des délais par la voie normale qui sont de 2 mois pour une première demande et 1 mois pour un renouvellement de dossier Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS distribue une fois par mois et en cas d'urgence des tickets alimentaires aux personnes en situation de précarité financières; par ailleurs, il oriente également les personnes vers l'épicerie solidaire de Violaines, les restos du cœur et le secours catholique de Douvrin · Il est prévu des actions dans le cadre de la santé en partenariat avec la CPAM (mois sans tabac, octobre rose prévention du cancer du sein, dépistage organisé des cancers dans le cadre d'appels à projets
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	 Accompagner les habitants dans leurs démarches numériques au sein de la maison France services qui se situe au cœur du quartier politique de la ville Les initier à l'utilisation d'un ordinateur et leur créer leurs espaces web pour différents services : Ameli, impôts, France travail, etc

Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	 Organiser des ateliers et conférences annuels, en partenariat avec une association spécialisée, de promotion de l'alimentation saine et contribuant au bien-être général, à la fois théorique et pratique, avec des produits locaux et faciles à cuisiner, d'une manière simple et économique. Créer une nouvelle dynamique entre les habitants et les associations pour la multiplication de potagers partagés (sans intrants sanitaires) afin d'allier le plaisir de cultiver et récolter des fruits et légumes sains et l'activité physique s'incarnant dans la manipulation des outils et les postures nécessaires, sans omettre le plaisir de travailler en plein air
	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	• Créer des convergences entre tous les acteurs de la prévention-santé, associatifs et institutionnels, rationnaliser les interventions en renforçant leur efficacité et en proposant des approches innovantes des publics les plus en retrait de la vie collective, notamment en matière de dépistage des cancers, de conduites addictives (alcoolisme, tabagisme, consommation de stupéfiants ainsi que la dépendance aux écrans, etc.) et de santé mentale (identification des conduites à risques, des cas de désocialisation et prévention du suicide, en particulier chez les adolescents et les jeunes adultes. Parmi les pistes d'actions innovantes, une étude sera engagée quant à l'organisation de micro-événements conviviaux de très grande proximité dont l'objet premier – outre la création de liens sociaux et de mise en confiance – sera de souligner l'importance de l'accès aux soins et de procéder à de l'intermédiation.
	Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être	 Renforcer et accentuer la politique de Sport-Santé au bénéfice des publics du Quartier Saint-Elie qui ont le plus de difficultés à entrer dans une activité physique régulière et pérenne (enfants inactifs, adolescents en surpoids, séniors, malades chroniques, personnes en capacité physique restreinte, personnes en situation de handicap); d'adapter cette politique de lutte contre la sédentarité dans une logique de développement durable (Promotion de l'environnement du quartier) et à la dimension sociale vécue par la population. Décliner opérationnellement cet objectif dans l'organisation 3 à 4 fois dans l'année, d'événements sportives, ludiques et conviviales et d'un atelier

		permanent d'activités physiques adaptées, dans un but de conscientisation des bienfaits du de l'activités physique et de la pratique du sport pour la santé physique et mentale ainsi que pour le bien-être général. • Encourager les habitants du quartier à participer aux opérations et manifestations tels que le parcours du Cœur, La Semaine Bleue, Octobre Rose, Movember et Téléthon.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	 La lutte contre les discriminations est l'un des objectifs suivis par le personnel encadrant sur les temps périscolaires qui est repris dans le Projet éducatif territorial Lutter contre les propos ou toutes les formes avouées ou non de discrimination, d'exclusion, d'injures, de violences et d'agressions, notamment celles basées sur l'orientation sexuelle, le sexe Défendre notamment les principes énoncés dans les Déclarations des Droits de l'Homme de 1789 et 1793, la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 (ONU) et la Convention européenne des Droits de l'Homme, ou dans tout texte à venir, pour faire appel à ces principes et combattre l'injustice, l'inégalité, l'arbitraire, l'intolérance, toutes formes de discriminations et notamment l'atteinte au principe fondamental d'égalité entre les êtres humains.
	Lutter contre le harcèlement scolaire	 Renforcer les partenariats avec les associations qui luttent contre le harcèlement scolaire La lutte contre le harcèlement scolaire est l'un des objectifs suivis par le personnel encadrant sur les temps périscolaires qui est repris dans le Projet éducatif territorial sous l'orientation 1.3 Favoriser la mixité sociale et les échanges : Pour cela il est nécessaire de : - Favoriser les valeurs de tolérance et de respect des enfants et des jeunes dans une perspective d'ouverture au monde et à d'autres cultures Développer une offre basée sur la solidarité, la citoyenneté pour les enfants et les jeunes Permettre à l'enfant et au jeune, en fonction de son degré d'autonomie, de prendre part aux décisions qui le concernent Développer une offre de loisirs permettant l'épanouissement de l'enfant, amener à se positionner comme acteurs Favoriser l'entraide aux devoirs au sein des structures périscolaires et participer ainsi à la réussite scolaire Développer les partenariats avec différents intervenants dont le milieu associatif Favoriser les

	échanges avec les parents lors de rencontres "café des parents" ou portes ouvertes par exemple L'information des familles et des jeunes sur l'offre de loisirs par tous les canaux de communications possibles (numérique et papier) est une priorité.
Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes	Pérenniser le rôle du référent violence faites aux femmes, conjugales et intra-familiale ** ** ** ** ** ** ** ** **

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale du Contrat de ville		Objectifs opérationnels pour le quartier
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien- être et des compétences psycho- sociales	 Aller à la rencontre des publics éloignés de la bibliothèque par le biais des écoles. Initier au « plaisir de lire » : prêts de livres dans les écoles, atelier de lecture à voix haute au sein des classes.
éducatifs	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle 'éducatif	Déclencher un intérêt à la lecture et à la culture dès le plus jeune âge en organisant des ateliers parents-enfants
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements	 Le Projet éducatif territorial est un outil de collaboration locale dont l'objectif est de mobiliser toutes les ressources d'un territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets des écoles et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire. Il doit permettre d'organiser des activités

scolaires et acteurs de proximité	périscolaires prolongeant l'éducation, en compléme	
Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge	à l'environnement sont de personnel encadrant sur l sont repris dans le Projet point 4 : 4.1 Prévenir et in conséquences des compo de prévention au sein de disposition. Un plan d'act prendre conscience aux e conduites les mettant en construction de leur persorégulièrement certain effe comportements à risques relationnelle, le cybersexe vidéos) est un leitmotiv. N par des connaissances rel comportements et la dista signes d'alerte à évaluer. sollicitations des jeunes a d'internet est une priorité	es temps périscolaires qui éducatif territorial sous le former les publics sur les rtements à risques Des outils l'accueil de jeunes sont mis à ions de prévention qui fasse infants et aux jeunes des danger et pouvant nuire à la connalité est conduit. Rappeler ets nocifs et conséquences des (la dépendance cyber- le, l'addiction aux jeux vidéo et Mais la prévention passe aussi
	internet. La santé des jeunes, Il n'es parents de discuter de cer adolescents. Le rôle des é d'apporter une parole libri permettant d'aborder tou plus nécessaire que les infinternet leurs apportent traucun sujet ne doit être trasexuellement transmissib (règles, cycle menstruel, é corps, la contraception, l'es stupéfiants, à commer Prendre soin de la nature éducation au respect de l'edveloppement durable edéveloppement durable edéveloppement qui répor présentes sans comprome générations futures de ré Gro Harlem Brundtland "I	st pas simple pour certains rtaines choses avec leurs quipes d'animation est le auprès des jeunes leur is les sujets. Cela est d'autant formations disponibles sur out et son contraire. Ainsi abou, tels que les infections les, les étapes de la puberté ejaculation, modification du VG), l'alcool et ses dangers, ner par le cannabis 4.3 Développer des actions « environnement et du lest primordial. "Le est un mode de la daux besoins des générations ettre la capacité des pondre aux leurs." Madame l est capital de protéger planète" est le message que

		particulièrement, les amener à préserver l'eau, éteindre les lumières inutiles, recycler, faire du compost, partir en expédition nettoyage, organiser des jeux, du bricolage avec des éléments recyclés est un objectif ambitieux. L'éducation au respect de l'environnement et au développement durable doit faire partie du quotidien des enfants et des jeunes. En conclusion, ce projet éducatif est ambitieux et à de multiples visages mais il n'a de sens que s'il est intégré dans le projet pédagogique des accueils de loisirs. Par conséquent, les directeurs des accueils sont garants de sa mise en œuvre et devront s'assurer de la cohérence entre projet éducatif, projet pédagogique et projet d'animation 4.4 Prendre soin de son environnement Développer des notions de citoyenneté afin de réduire les dégradations.
culture, aux aux loisirs Accompagner	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	 Organiser des évènements culturels, et des activités sportives gratuites Lancer des campagnes pour promouvoir l'importance de la culture, du sport et des loisirs et informer le public des opportunités disponibles. Collaborer avec les écoles, les associations et les entreprises locales pour promouvoir les événements et les activités. Supprimer la barrière financière : adhésion gratuite à la bibliothèque
l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Accompagner les citoyens dans les initiatives et faciliter le dialogue avec les élus locaux et les partenaires
j j a S	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Renforcer les liens avec le centre d'animation jeunesse afin de mieux répondre aux besoins des jeunes vers leur autonomie
	Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité	Renforcer la médiation santé
	Lever les freins à la mobilité	Accueillir un centre d'examen au code de la route au sein de la Maison France Services · Déployer un

On Andrews		dispositif de titre sécurisés, carte d'identité, passeports au domicile des personnes vulnérables, (EHPAD, personnes âgées, alitées et en situation de handicap.)
	Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle	 Sensibiliser aux programmes d'orientation dès le plus jeune âge Etablir des partenariats avec des centres de formation et d'apprentissage Collaborer avec France travail afin d'organiser des ateliers collectifs et individuels Organiser des sessions de recrutement avec divers employeurs et agences d'intérim
	Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation	 Accompagner les habitants dans leur démarche de recherche d'emploi et de formation Accompagner les habitants dans leur démarche de recherche d'emploi et de formation Accompagner les habitants dans la création de CV, lettre de motivation Préparer les demandeurs d'emplois à d'éventuels entretiens professionnels
	Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants	 Renforcer le bureau de l'emploi et le forum de l'emploi qui est organisé chaque année Organiser des sessions de recrutement et des rencontres avec des entreprises du territoire
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	 Renforcer le partenariat avec les structures d'insertion du territoire · Accueillir les acteurs sociaux, économiques et les structures d'insertion du territoire afin d'être au plus près des habitants du quartier prioritaire
Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie	Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société	 Créer un conseil des habitants du quartier Instance consultative afin de donner la parole aux aînés, lesquels sont forces de propositions pour que la commune puisse développer une politique innovante en faveur des aînés face aux défis futurs d'allongement de la durée de vie, de la place des seniors parmi la population en développant des liens intergénérationnels, des défis climatiques, écologiques Développer la participation des enfants du quartier au Conseil Municipal des Jeunes, dans le cadre d'un format évolutif, afin de mieux représenter les différents

		secteurs de la commune, et élargir les conditions d'âges relatives à l'éligibilité. • Mettre en œuvre une approche spécifique – via le Conseil municipal des jeunes – pour faciliter l'expression des enfants et des jeunes et, par conséquent, afin qu'ils puissent verbaliser leurs envies et besoins réels concernant la vie de leur quartier. • Lancer des campagnes d'information auprès des enfants et des jeunes sur les moyens à leur disposition pour exercer leur citoyenneté, des campagnes de prévention sur des sujets les concernant directement et organiser des espaces de discussion sur des thèmes qui les intéressent particulièrement.
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	 Renforcer le lien avec un chef de projet politique de la ville afin d'harmoniser tous les évènements Ouvrir une large concertation avec les responsables et bénévoles associatifs dans le but de conclure un pacte de partenariat global régissant les relations entre les structures associatives et la municipalité, définissant des objectifs communs et planifiant les moyens nécessaires pour le développement de pratiques culturelles et sportives au sein du quartier. Une charte d'engagements réciproques sera associée au pacte afin de déterminer les droits et les devoirs de chaque partie, et en vue de garantir l'autonomie d'action et de gestion des associations. Accompagner et soutenir la réalisation d'initiatives d'intérêt général provenant d'habitants, notamment des enfants et des jeunes souhaitant les porter au bénéfice de l'ensemble de la population du quartier. Exemple : opération de nettoyage du quartier, aider les seniors à ranger leurs courses, exposition sur l'histoire du quartier, etc.
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	Renforcer la médiation sociale et le partenariat
Encourager l'esprit d'initiative des	Favoriser l'entrepreneuriat	Accompagner les créateurs d'entreprise dans leurs démarches administratives

habitants des	Valoriser les	em • and an entireties
quartiers	compétences des	Digital Registrate assistant
	habitants	Attention on when the same the same the same the same the same same the same same the same same same same same same same sam
Mary to the		lash tagamam fisango

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS			
inte	s de la stratégie rcommunale ontrat de ville	Objectifs opérationnels pour le quartier	
Poursuivre les opérations de rénovation	Développer l'offre de mobilité douce	 Créer une voie douce qui relierait le quartier prioritaire au centre-ville 	
urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	 Créer des logements sociaux Projet de construction immobilière de 47 logements sur l'ancien stade de foot pour renforcer la mixité sociale 	
Associer les habitants aux transitions urbaines et environnemen tales	Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030	Mettre en place la participation citoyenne avec les habitants du quartier et les partenaires de la commune	
	Sensibiliser les 'habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	 Prendre soin de la nature Développer des actions « éducation au respect de l'environnement et du développement durable » est primordial. "Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs." Madame Gro Harlem Brundtland "Il est capital de protéger l'environnement et notre planète" est le message que doivent entendre les nouvelles générations. Plus particulièrement, les amener à préserver l'eau, éteindre les lumières inutiles, recycler, faire du compost, partir en expédition nettoyage, organiser des jeux, du bricolage avec des éléments recyclés est un objectif ambitieux. L'éducation au respect de l'environnement 	

		et au développement durable doit faire partie du quotidien des enfants et des jeunes. En conclusion, ce projet éducatif est ambitieux et à de multiples visages mais il n'a de sens que s'il est intégré dans le projet pédagogique des accueils de loisirs. Par conséquent, les directeurs des accueils sont garants de sa mise en œuvre et devront s'assurer de la cohérence entre projet éducatif, projet pédagogique et projet d'animation 4.4 Prendre soin de son environnement Développer des notions de citoyenneté afin de réduire les dégradations.
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	 Renforcer la médiation sociale au sein du quartier La garderie accueille les élèves de la commune le matin et le soir. L'accueil de Loisirs Sans Hébergement accueille les jeunes de moins de 13 ans pour les petites et grandes vacances, de nombreuses sorties et animations y sont proposées. →Un accueil de loisirs périscolaire (gestion les Francas du Pas de Calais) se déroule tous les mercredis avec repas le midi avec un accueil échelonnée le matin et le soir à l'école élémentaire Pierre Perret. Le Centre Animation Jeunesse rue Georges Brassens permet aux jeunes de 13 à 17 ans de se retrouver dans un cadre qui leur est réservé pour discuter, s'amuser et surtout, ils ont possibilité de concevoir des projets avec l'équipe d'encadrement. Avec un temps pour 6-11 ans le mercredi matin (CAJ KIDS) →Une colonie a lieu tous les ans, 10 places →Un Conseil Municipal des Jeunes pour les CM1, CM2 est élu pour 2 ans. la municipalité apporte son soutien à de nombreuses associations culturelles et sportives dont les activités sont tournées vers la jeunesse.
	Dynamiser l'animation sociale dans les quartiers	 Un accueil de loisirs périscolaire (gestion les Francas du Pas de Calais) se déroule tous les mercredis avec repas le midi avec un accueil échelonnée le matin et le soir à l'école élémentaire Pierre Perret.

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Un comité de pilotage politique de la ville est organisé chaque année avec la présence des élus communaux, de l'Etat, de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane, de la région, du département, de la caisse d'allocations familiales et des partenaires locaux.

Un comité technique est organisé pour chaque action que la commune met en place.

Au-delà des actions menées stricto sensu et de façon ponctuelle dans le cadre de la politique de la ville, la commune mène au long cours des actions sur le quartier politique de la ville mais également au-delà, tout en décloisonnant le quartier, c'est à dire en menant des actions hors quartier politique de la ville, et en favorisant la mixité sociale. C'est pour cette raison que nous avons développé nos interventions sur chaque thématique.

Toutes ces activités pourront être bilantées au sein d'un comité de pilotage réunissant et l'ensemble des acteurs politique de la ville d'une part, et l'ensemble des intervenants quartier politique de la ville d'autre part.

Modalités d'animation du partenariat

Accueil de plusieurs partenaires au sein de la maison France services afin de répondre aux habitants du quartier et du canton.

Modalités d'animation citoyenne

Un médiateur social, et des partenariats ont été mis en place au sein du quartier politique de la ville afin d'écouter, d'orienter et trouver des solutions pour les habitants malgré la disparition du conseil citoyen.

Un projet de participation des habitants va être mis en place en relation avec la commune, les associations et les partenaires locaux.

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à
Le

